

Afin d'assurer au mieux la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la commune de Lucens recherche pour la rentrée de janvier 2023

**un (e) patrouilleur(euse) scolaire adulte à temps partiel.**

Il s'agit d'une activité durant les périodes scolaires et rémunérée à l'heure (9h00 par semaine, une semaine sur deux).

Les offres de services sont à adresser à la Municipalité de Lucens d'ici au 10 décembre 2022, dernier délai.

Municipalité de Lucens  
Place de la Couronne 1  
Case postale 95  
1522 Lucens